



**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**  
**MARDI 30 MAI 2017 À 9H00**  
**AU SIÈGE DE L'UFIGA**

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU PAFC GABON**  
**DU 30 MAI 2017**

Il s'est tenue en date 30 mai 2017 à 9h00, une Assemblée Générale Extraordinaire au siège de l'UFIGA à Libreville.

Le bureau de l'Assemblée Générale est composé de Mme Rose ONDO, Présidente et Mme Françoise VAN DE VEN, Rapporteur

En annexe du présent Procès-Verbal se trouve la liste de présence des membres qui y ont participé. Au vu des membres présents, la représentativité par collège est respectée et le quorum a été atteint. L'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer sur toutes les questions.

La Présidente rappelle l'agenda de la réunion :

- Lecture et adoption du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 février 2017 ;
- Mise à jour des collègues ;
- Proposition de candidature aux postes de : membres du Conseil d'Administration ; Président ; Vice-Président ; Secrétaire Général ; Trésorier ;
- Election et installation du nouveau Bureau de PAFC Gabon ;
- Examen et validation des documents en vue de l'accréditation de PAFC Gabon ;
- Divers

**PREMIERE DECISION :**

Après lecture et complément d'informations donné aux membres absents lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 février 2017, le Procès-Verbal a été adopté à l'unanimité



**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**  
**MARDI 30 MAI 2017 À 9H00**  
**AU SIÈGE DE L'UFIGA**

DEUXIEME DECISION :

L'examen de la liste des présences confirme la représentativité des 4 collèges et on peut donc considérer que la mise à jour des collèges est effective.

- TROISIEME DECISION :

Il a été demandé aux 4 collèges de désigner deux représentants qui doivent siéger dans le Conseil d'Administration.

Après un temps de concertation, les personnes suivantes ont été désignées :

- Pour le collège Propriétaires : Mr. Delphin MAPAGA et Mr. Nsitou MABIALA
- Pour le collège Professionnels : Mr. Nicolas BORDIER et Mme Françoise VAN DE VEN
- Pour le collège Social : Mme Rose ONDO et Mr. Léon MEBIAME
- Pour le collège Environnemental : Mme Emilie MORIN et Mr. Yvon Martial NTZANTZI NIYACOS

QUATRIEME DECISION :

Il a été procédé à l'élection du nouveau Bureau de PAFC Gabon.

- Présidente : Mme Rose ONDO, du collège Social
- Vice-Président : Mr. Delphin MAPAGA, du collège Propriétaires
- Secrétaire-Générale : Mme Emilie MORIN, du collège Environnemental
- Trésorier : Mme Françoise VAN DE VEN, du collège Professionnels



**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**  
**MARDI 30 MAI 2017 À 9H00**  
**AU SIÈGE DE L'UFIGA**

CINQUIEME DECISION :

Les membres ont pu examiner les documents constitutifs du processus d'accréditation PAFC Gabon, documents envoyés en annexe de la convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire, permettant ainsi à l'Assemblée Générale, de valider par consensus, les versions en français et en anglais, du :

- Guide d'interprétation du standard PAFC GABON
- Document sur les exigences pour les organismes certificateurs de la gestion forestière durable et les accréditeurs PAFC GABON

Aucun point n'ayant été inscrit dans les divers, la séance a été levée à 11h00.

Le Rapporteur

Françoise VAN DE VEN

La Présidente

Rose NTSAME Epse ONDO

AFRICAN FOREST CERTIFICATION  
PAFC - GABON  
B.P. 831 Libreville